



Bulletin trimestriel
de l'asbl Lasne Nature
Banque : BE31 0012 3262 3355
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction
12, rue du Mouton - B1380 Lasne
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : www.lasne-nature.be
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Quand les années passent...

Il y a 4 ans nous écrivions déjà : « *Nous voici en période de rentrée. Pourquoi ne pas choisir ceci comme une occasion pour prendre de bonnes résolutions, tant au niveau individuel qu'au niveau local, à l'opposé de nos responsables politiques régionaux et fédéraux qui se font attendre pour la prise de décisions importantes, notamment dans le domaine climatique.* »

Je regarde autour de moi et je ne vois que peu de changements. Bien sur quelques maisons se sont vues recouvertes de panneaux solaires ou enduites d'isolant, mais ceci est bien peu par rapport au bâti existant.

La plupart de nos grandes industries restent loin de la trajectoire d'émissions compatible avec un réchauffement de 1,5°C. La publicité incite toujours à acquérir des nouvelles voitures puissantes, même électriques. Les avions volent toujours avec des avantages fiscaux. Les transports en commun peinent à étendre leurs offres de service. L'automobile individuelle reste la reine en milieu rural.

Et pendant ce temps, les canicules, les sécheresses, les inondations, les feux de forêt, les tempêtes, les tornades et les orages violents sont de plus en plus fréquents et causent de plus en plus de dégâts aux populations géographiquement proches de nous.

Nous voyons ce qui se passe, nous savons pourquoi cela se passe et nous savons comment agir pour limiter la dégradation climatique et environnementale. Alors, allons-y !

Pour en revenir au niveau local, le travail en cours sur le Plan Climat Lasnois devrait nous apporter des pistes afin que la contribution citoyenne soit stimulée.

Nous entrons en période préélectorale qui pourrait inciter nos politiques à enfin prendre les décisions indispensables à la protection de la nature et de sa biodiversité, ainsi que les mesures utiles à la réduction des émissions des gaz à effet de serre.

Je souhaite que cette « rentrée » soit celle de nouvelles personnes responsables et engagées.

CLW

Pourquoi ne réagissons-nous pas face aux défis climatiques ?

Notre cerveau serait-il à l'origine de notre inaction ?

Nous avons tous entendu les scientifiques nous dire que sans réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, la terre ne sera plus habitable dans un futur proche et pourtant l'être humain ne change rien ou presque rien à son comportement. Pourquoi ?

Selon les scientifiques et psychologues qui se sont penchés sur la question, la faute en incomberait à notre cerveau.



D'un point de vue neurologique, nous ne serions pas paramétrés pour changer nos comportements, nos habitudes, nos modes de vie. Lorsque Monsieur «tout-le-monde» entend parler du jour du dépassement (pour rappel, jour qui, chaque année et en théorie, détermine le moment où l'humanité a consommé l'entièreté des ressources de la terre), il affirmera qu'il faut faire quelque chose mais lui, à titre personnel, ne fera rien et ne modifiera pas ses habitudes de vie. Il y a donc un certain paradoxe, un clivage mental où, d'une part, on est de plus en plus conscient qu'il y a un problème mais que, d'autre part, cela ne nous concerne pas. Il n'y a donc pas de lien entre cette situation climatique générale qui reste apparemment abstraite et le quotidien de tout un chacun.

Certains chercheurs ont émis l'hypothèse que notre cerveau nous empêcherait d'agir et favoriserait ce déni inconscient via des « biais cognitifs », qui agissent comme des filtres pour valider ce qui va dans notre sens. Ce faisant, ils nous empêchent de penser de manière rationnelle et analytique.

Ceci pourrait expliquer que malgré la force des arguments scientifiques et du consensus sur le réchauffement global, nous persistons à nier tout ou partie de la science des changements climatiques, que ce soit leur occurrence, leurs causes, l'existence d'un consensus scientifique ou encore l'urgence d'agir.

Ces biais cognitifs sont nombreux et influencent nos choix, en particulier lorsqu'il faut gérer une quantité d'informations importantes ou que le temps est limité. Il se produirait ainsi une forme de dysfonctionnement au sein même du raisonnement.

Ainsi, le « biais de confirmation » (tendance à croire ce qui va dans le sens de ce que je crois déjà), expliquerait pourquoi de nombreuses personnes rechignent à faire un choix écoresponsable en modifiant certains comportements.

(suite page 2)

Visitez notre nouveau site
www.lasne-nature.be



Rejoignez-nous
sur Facebook



Pourquoi ne réagissons-nous pas face aux défis climatiques ?

(suite de la page 1)

Le « biais d'optimisme » nous conduirait quant à lui à sous-évaluer les effets du dérèglement climatique et à surestimer notre capacité à trouver des solutions grâce au progrès technologique.

Enfin, il y a le phénomène psychosocial dit « effet spectateur » qui consisterait en la dilution des responsabilités. En d'autres mots, plus nous sommes nombreux à être en mesure d'intervenir en cas de danger, plus nous nous sentons autorisés à ne rien faire en rejetant la responsabilité sur les autres.

Pour le Belge Olivier De Schutter, Docteur en droit et Rapporteur spécial de l'ONU sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, notre perception du risque est faussée : nous lisons mal les informations qui nous sont données parce que les informations qui dérangent, qui remettent en cause notre mode de vie et ne se conforment pas à notre idéologie sont des informations que nous allons tenter de rejeter. Nous filtrons ce qui nous dérange pour éviter d'être remis en question dans nos choix de vie. Ces « biais psychologiques », et plus particulièrement cette incapacité à prendre la mesure du risque climatique, bloqueraient notre passage à l'action.

Toujours selon Olivier De Schutter, les politiques ne font pas suffisamment pour inciter les gens à changer et pour que les bons gestes soient aussi les plus faciles et les moins chers à poser. Par exemple, si l'état investissait davantage dans les

transports en commun, la tentation de prendre systématiquement sa voiture individuelle serait moins forte.

Il insiste également sur le fait que les grands acteurs économiques bloquent parfois le changement car ils sont aujourd'hui les gagnants de ce statu quo. Ils utilisent leur domination économique pour exercer une influence politique afin que nous restions dans nos habitudes de consommation actuelle.

Olivier De Schutter suggère 3 grandes pistes :

Les gouvernements devraient faire en sorte que les comportements écoresponsables soient les plus faciles à adopter au travers de « nudges » (incitation douce ou coup de pouce donné à un individu pour modifier son comportement).

Pour sensibiliser les gens, il propose de s'adresser à eux en fonction de leurs valeurs, de leurs préoccupations en s'inspirant de la stratégie de George Marschall, militant écologiste anglais ayant occupé des postes décisionnaires en communication pour différentes ONG américaines et anglaises. Celui-ci préconisait ainsi de s'adresser en priorité au cerveau émotionnel qui seul nous incite à agir.

Enfin il rappelle qu'étant donné que nous sommes des animaux sociaux, sensibles au regard d'autrui, si certains adoptent des modes de vie en accord avec leurs convictions écologiques, cela pourrait inciter d'autres à faire de

même.

N'oublions pas aussi que ce sont toutes nos petites actions d'aujourd'hui qui refléteront notre monde de demain.

Valérie Régnier

<https://www.linfordurable.fr/sante/psychologie-et-climat-pourquoi-les-consciences-ne-seveillent-toujours-pas-20279>

<https://www.rtb.be/article/olivier-de-schutter-il-faut-des-visions-positives-dans-le-discours-ecologique-10960267>

Visite de l'Arboretum de Tervuren

L'asbl Lasne Nature propose une visite guidée de l'arboretum Géographique de Tervuren. Cet arboretum fondé en 1902 sur une propriété du roi Léopold II et créé par le Professeur Charles Bommer (Botaniste) reprend, sur une superficie de 120 hectares, différents types de forêts.

Le professeur Bommer voulait, déjà à l'époque, étudier les caractéristiques forestières d'arbres disparus d'Europe suite aux glaciations et ainsi suivre leurs capacités d'acclimatation.

L'automne est une très belle saison pour le visiter car certains arbres prennent de très belles couleurs

Dates : le dimanche 8 octobre à 10h ou le samedi 14 octobre à 10h

Lieu de RDV : parking de l'entrée principale de l'arboretum qui se situe le long de la Vlaktedreef, dans le prolongement de la Jezus-Eiklaan à Tervuren.

Accessible aux personnes à mobilité réduite. Durée de la visite 2 heures.

Inscriptions obligatoires **avant le 25 septembre** auprès de joelle.delattre@live.be .

Gratuit pour les membres de Lasne Nature en ordre de cotisation, 5 euros par personne pour les non membres à verser pour confirmation de réservation sur le compte n° BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.

AU SOMMAIRE

Quand les années passent...	1	La liste des 6 métaux nécessaires pour la transition	6-7
Pourquoi certains ne réagissent pas face aux défis climatiques ?	1-2	Retour de la Rainette arboricole	8
Visite de l'Arboretum de Tervuren	2	Questions du promeneur... ?	8
Petites et grandes nouvelles de l'Environnement - été 2023	3	L'été ou la saison de l'éblouissement	9
10 août 1895, soirée infernale	4	La boutique de Lasne Nature	10
Le souffleur de feuilles	4	Agenda, téléphones, fax, e-mail	11
Petite Chouette	5	Zéro déchet	11
		La nature de septembre à novembre	12

Petites et grandes nouvelles de l'Environnement - été 2023

Le Pacte Vert

C'est ainsi qu'on pourrait appeler la proposition de « *loi sur la restauration de la nature en Europe* », présentée par la Commission européenne. Plus de 80% des habitats naturels du continent sont en mauvais état. La réparation de ces dégâts est indispensable pour lutter contre le changement climatique et l'extinction des espèces. Il s'agit de restaurer les forêts, les zones humides et les espaces marins dévastés par les activités humaines. Cette action aurait pour effet d'atténuer les dommages causés par le dérèglement climatique, mais aussi d'éviter d'importants coûts au système de santé et d'assurer le maintien des rendements agricoles¹. Chaque euro consacré à ce projet permettrait donc d'éviter de lourdes dépenses dans l'avenir. Un premier feu vert a été donné le 12 juillet 2023 au Parlement Européen. Cependant, le Pacte Vert reste très fragile et mal accepté par certains acteurs économiques.

Le Plan Climat de Lasne.

Depuis sa participation à la « Convention des Maires » en 2008, la Commune a élaboré un « Plan Climat ». La démarche semble (enfin) se concrétiser depuis le printemps 2023 !

Tous les citoyens lasnois sont invités à s'impliquer dans le processus... Une « *gazette du climat* » va les informer des avancées du projet. Pour encourager les économies d'énergie, une intéressante brochure est mise à la disposition des « candidats constructeurs ou rénovateurs »². Des ateliers appelés « *fresques du climat* » sont proposés pour « *mobiliser l'intelligence collective* ». Rappelons les objectifs de ce plan : « Augmenter le rythme de rénovation des bâtiments, encourager et développer la production d'énergies renouvelables, réduire le nombre de kilomètres parcourus en voiture et privilégier les achats en circuits courts ». Espérons que cette initiative obtiendra l'adhésion d'un grand nombre de citoyens lasnois et permettra de réaliser rapidement des avancées concrètes !

La pollution plastique

En mai 2023 s'est tenue à Paris une réunion de l'Assemblée des Nations Unies ayant pour objectif d'aboutir à un « *Traité mondial de lutte contre la pollution plastique* ».

La masse de plastique à usage unique qui s'accumule dans l'environnement est colossale³.



80% de la production de plastique dans le monde finit à l'état de déchet ! Les micro plastiques présents dans les océans sont ingérés par les espèces marines et se retrouvent dans la chaîne alimentaire. Ils finissent par aboutir dans tous les produits de consommation. Trois changements sont proposés : la réutilisation, le recyclage et la diversification des matières (emballages en carton ou autres matières)⁴. Ce traité mondial devrait être adopté avant la fin de 2024 et aboutir à l'élimination progressive de tous les emballages à usage unique en 2040.

Trop de pesticides ?



L'association « *Nature et Progrès* » publie avec PAN Europe⁵ un rapport : « *La Belgique, le royaume des pesticides* » (mars 2023) qui dénonce des pratiques incompatibles avec le règlement européen sur les pesticides. Ce règlement qui a pour objectif de protéger la santé de la population et l'environnement est loin d'être respecté en Belgique !⁶

Le rapport révèle que des autorisations sont octroyées à des pesticides classés cancérigènes, nocifs notamment pour les bébés nourris au lait maternel, dangereux aussi pour la reproduction

et contenant des substances identifiées comme toxiques qu'on retrouve fréquemment dans les fruits et les légumes. De nombreuses dérogations par rapport au règlement européen sont accordées alors même que des alternatives existent !

Qu'est ce que l'Agri-voltaïsme ?

On l'appelle aussi « *photovoltaïque agricole* » : Il s'agit de coupler la production agricole à la production d'énergie solaire !⁷



Des panneaux photovoltaïques sont installés au dessus de terres d'élevage ou de cultures maraîchères, fruitières ou viticoles...L'ombre apportée par les panneaux favorise la croissance de l'herbe. Cette technologie répond à la fois aux enjeux de la transition énergétique et aux besoins des activités agricoles. Elle protège les cultures des événements climatiques extrêmes (vagues de chaleur, sécheresse...), permet de réduire les quantités d'eau utilisées pour l'irrigation, contribue au bien-être animal (ombre pour les troupeaux)... De nouveaux projets se développent actuellement en région namuroise.⁸

Vers un avenir plus serein ?

En matière d'environnement, il y a donc de bonnes et de mauvaises nouvelles ! Les solutions existent ...il manque la volonté de les appliquer ! Conscientiser le plus grand nombre possible de citoyens pour amener la transition écologique reste un objectif prioritaire ! A ceux qui craignent les coûts engendrés par ces solutions, il faut rappeler que l'inaction coûtera bien plus cher en termes de dégâts humains et matériels !

Denise Morissens

¹ <https://belgium.representation.ec.europa.eu>

² Groupe de travail Transition énergétique, Raymond Betz

³ www.nationalgeographic.fr/le-plastique-en-10-chiffres

⁴ www.conservation-nature.fr

⁵ Pesticide Action Network

⁶ www.natpro.be

⁷ <https://agrivoltaïsme.fr>

⁸ www.renouvelle.be



10 août 1895, soirée infernale

Dans la soirée du 10 août 1895, des orages d'une virulence extrême s'abattent sur la Belgique après avoir balayé le Nord de la France quelques heures plus tôt.

Vers 21h30, l'activité orageuse accompagnée d'éclairs incessants, de pluies diluviennes et de vents violents sévit dans le ciel du Brabant wallon.

A la limite de Plancenoit, du côté des Catamouriaux, se forme une tornade qui sur une largeur d'environ 100 mètres va parcourir un chemin dévastateur jusqu'à Basse-Wavre en passant par Genleau, Ohain, Basse-Lasne, Chapelle-Saint-Lambert, Bourgeois et Froidmont.

Bien que rare, ce phénomène s'était déjà manifesté en 1790 notamment, provoquant des dégâts considérables aux maisons pour la plupart en torchis et toit de chaume.

Il se reproduira à plusieurs reprises ultérieurement dans la région de La Hulpe entre autres touchée par une tornade le 10 avril 1901.

Lorsque le jour se lève après cette

nuit terrifiante, l'étendue du désastre apparaît aux habitants hébétés.

Si on ne constate heureusement aucune victime, les bâtiments et la nature sont dévastés : toits arrachés, murs écroulés, champs ravagés, arbres emportés à des dizaines de mètres, le spectacle est apocalyptique.

On déplore la destruction d'une trentaine de maisons dont la plus spectaculaire, vu son étendue, est celle de la brasserie Stouff attenante au moulin de Chapelle.

Est-ce à ce moment que la foudre s'est abattue sur le clocher de l'église Saint-Etienne d'Ohain ?



L'année suivante en tout cas, la couverture de la toiture et de la flèche doit être refaite après avoir été foudroyée lors d'un orage particulièrement violent.

Pour une information exhaustive sur cet épisode, voir le site de Belgorage qui lui consacre un dossier complet avec l'intervention d'Albert Lancaster (1849-1908) directeur à l'Observatoire royal de Belgique, témoin direct des orages.

Françoise Bortels

Sources photos : Vie à Lasne n° 95 et Bibliothèque communale de Rixensart



Le souffleur de feuilles

Le souffleur de feuilles. La biodiversité n'est pas un luxe, elle est vitale

De Marc SCHMITZ (coordination)
Préface de Vinciane Despret, Couleur livres, 2022, 128 p., 12 €, ISBN : 9782870039342

À Bruxelles, de plus en plus de citoyens se mobilisent pour préserver des espaces de biodiversité afin de garder la ville vivable.

Et à Uccle, cette mobilisation ne date pas d'hier... Dès le début des années 70, l'actuelle réserve naturelle du Kinsendael a échappé tour à tour à un projet immobilier de construction de 31.000 m² et au percement du ring Sud, et ce grâce à la pugnacité de ses riverains.

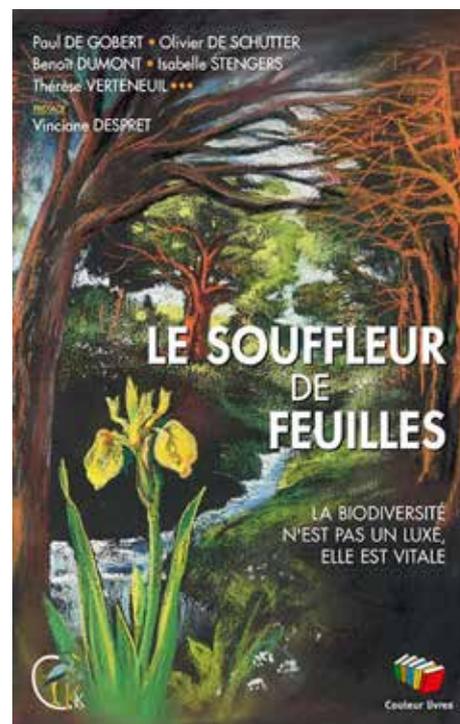
C'est en partant de l'exploration de cette réserve que les auteurs, issus de diverses disciplines, décrivent en quoi consiste un espace riche en diversité

biologique ainsi que les conditions nécessaires à la perpétuation de celle-ci (l'aménagement de corridors écologiques, la limitation de la pollution sonore et lumineuse...).

Dans le souci de sensibiliser les lecteurs, ils suggèrent ce que chacun d'entre nous peut faire chez soi en faveur de la biodiversité, et ce même lorsque l'on ne dispose pas d'un jardin.

Les auteurs élargissent ensuite la réflexion : « quel est notre rapport aux autres « vivants » ? quel est notre rapport au temps, nécessaire pour comprendre leurs mœurs et leurs besoins ? comment prendre soin ensemble de ce bien commun ? De la nécessité de s'engager, en commençant par se mobiliser localement. »

Un recueil d'informations illustré, au titre intrigant, riche en matière à réflexion et qui invite à l'action.





Petite Chouette



Pour Jules

Tu trouves un animal sauvage blessé : que faire ?

1) Observe son comportement : A-t-il besoin d'être secouru ? Attention aux jeunes abandonnés mais qui sont suivis par leurs parents. Les jeunes oiseaux peuvent être pris en main sans problème et remis au nid si possible. Pour un mammifère sauvage, si tu dois le toucher, frotte-toi les mains dans la terre pour éviter de laisser ton odeur, ce qui empêche les parents de reconnaître leur petit.

2) Si tu dois le secourir
Enferme l'animal dans une boîte en carton.
Garde-le dans un local clos, sombre et aéré.
Evite toute manipulation inutile.

3) Nourriture
Ne donne pas du lait car il ne convient pas aux animaux sauvages.
La pâtée pour chat, le jaune d'œuf, les vers de farine et les fruits sont appréciés

Pour plus d'infos, tu peux contacter l'asbl BIRDS BAY où tu peux aussi devenir bénévole.

Allée du Bois des Rêves, 1 à 1340 Ottignies
Contact : 0495/31 14 21
Infos : <https://www.birdsbay.net/>

Réalisation d'une sporée

1. Choisis un champignon à lames. (fig 1)
2. Coupe le pied à son sommet afin d'en détacher le chapeau. (fig 2a)
3. Dépose le chapeau sur une feuille de papier blanc dans une pièce tempérée. (fig 2b)
4. Recouvre le chapeau d'un couvercle, afin de réaliser une chambre de condensation. (fig 2c)
5. Laisse passer la nuit.
6. Le lendemain, soulève le couvercle et délicatement le chapeau du champignon afin d'observer la sporée et sa couleur particulière (fig 2d)
7. Plastifie éventuellement ta feuille pour la conserver (fig 3)

chapeau du champignon fig 1

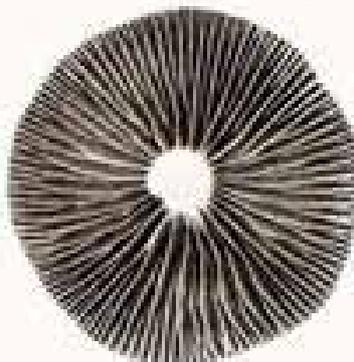
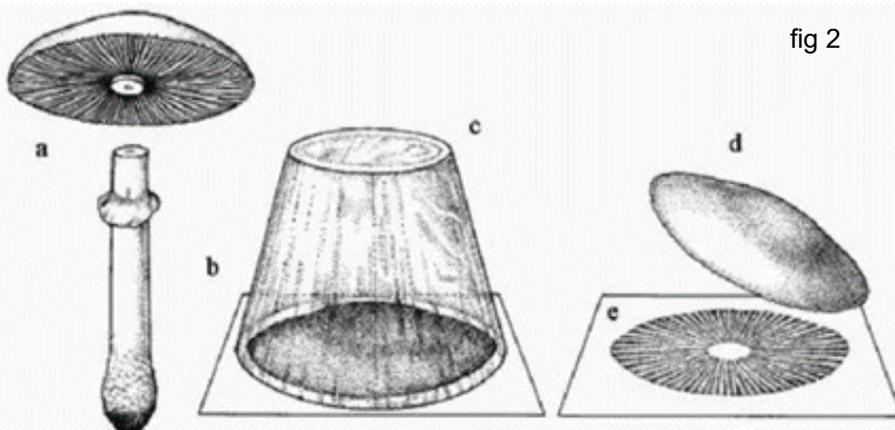


fig 3



fig 2





Mène ton enquête

Essaie de trouver des noisettes ou des noyaux de fruits grignotés, avec des petites marques de dents sur l'extérieur. Ils sont probablement le signe qu'un mulot vient de faire un bon repas. Cherche des pommes de pin rongées. Les graines ont-elles été soigneusement détachées ? Ou des débris traînent-ils tout autour ? Le mulot mange proprement ; l'écureuil en met partout.





La liste des 6 métaux nécessaires pour la transition

Pour diminuer la dépendance aux énergies fossiles, les métaux sont essentiels. Terres rares, lithium & co : zoom sur 6 métaux indispensables à la transition écologique.

Cobalt, lithium et nickel pour les batteries, terres rares pour les aimants et les écrans, cuivre pour les câbles électriques, l'aluminium pour les voitures, les panneaux solaires, les éoliennes... La transition énergétique et numérique nécessite beaucoup de métaux. Certains sont rares, critiques ou stratégiques.

Mais de quels métaux parle-t-on ? D'où viennent-ils ? À quoi servent-ils ? L'IFPEN[1] a élaboré un modèle pour mesurer la disponibilité d'une liste de 6 (groupes de) métaux, abondamment utilisés aujourd'hui, et dont la demande va fortement augmenter avec la transition écologique et numérique.

D'après le JRC[2], qui a évalué l'utilisation d'une série de métaux dans quinze technologies :

- l'aluminium, le cuivre et le nickel sont utilisés dans de nombreuses technologies : les batteries, les piles à combustible, les électrolyseurs, les éoliennes, le photovoltaïque, les pompes à chaleur, les semi-conducteurs, les datacenters, les smartphones, tablettes et laptops, les drones, les satellites, les robots dans les usines, ... ;
- le cobalt et le lithium sont principalement utilisés dans les batteries lithium-ion (voitures électriques, smartphones, ...)
- quant aux terres rares, on en retrouve dans les aimants permanents (certains moteurs électriques, les éoliennes offshore...), les catalyseurs, les leds... Tous ces métaux sont principalement raffinés par la Chine ce qui rend les autres économies particulièrement dépendantes. On fait le point métal par métal.

1. Le cobalt



- C'est quoi ? Le cobalt, aussi appelé l'or bleu, est un métal gris, sous-produit du cuivre et du nickel.

- Principaux pays producteurs ? République démocratique du Congo (68%).

- Principaux pays raffineurs ? Chine (65%).

- Principales utilisations ? Plus de trois quarts du cobalt est utilisé dans les batteries lithium-ion pour stabiliser leur température. Avec le développement de la mobilité électrique, son usage va fortement augmenter.

- Raisons de la criticité/enjeux de la rareté ? Criticité géologique élevée.

> Dans les scénarios les plus contraints (nombre de véhicules élevé, respect des 2°C, utilisation de batteries avec une intensité de cobalt relativement élevée), la pression sur les ressources est très importante (> 80 % à l'horizon 2050). Pour pallier cela deux leviers principaux sont identifiés : le développement d'une mobilité durable et le passage à des batteries moins gourmandes en cobalt.

> Si le prix du cobalt augmente, on ne peut pas vraiment augmenter les quantités produites (car il est surtout extrait dans des mines de cuivre et de nickel), à part au niveau des mines artisanales où les conditions d'extraction (à mains nues) sont déplorables.



2. Le Lithium

- C'est quoi ? Appelé l'or blanc, le lithium est un métal d'apparence grise.

- Principaux pays producteurs ? Principalement extrait dans des mines en Australie (52%) et dans des salars au Chili (22%).

- Principaux pays raffineurs ? Chine (58%), Chili (29%).

- Principales utilisations ? Le lithium est majoritairement utilisé pour dans les batteries lithium-ion.

- Raisons de la criticité/enjeux de la

rareté ? Criticité géologique faible.

> Il y a des ressources énormes dans le triangle du lithium (Argentine, Bolivie et Chili) et on en trouve également en Europe où des projets de mines ont été ou sont envisagés (par exemple au Portugal, en France ou en Serbie).

> C'est plutôt la capacité de production qui ne suit pas la demande et qui peut provoquer une augmentation des prix.

> Impacts sur l'environnement (dans les mines), utilisation d'eau (grande consommation dans les salars pour purifier les sels de lithium).

Salar de Uyuni en Bolivie – Source : Wikimedia (recadrée)



3. Les terres rares

- C'est quoi ? Les terres rares sont un ensemble d'une quinzaine de métaux (cérium, dysprosium, erbium, europium, gadolinium, holmium, lanthane, lutécium, néodyme, praséodyme, prométhium, samarium, scandium, terbium, thulium, ytterbium et yttrium) aux propriétés magnétiques et optiques remarquables. Ce sont les vitamines de la transition énergétique, elles sont utilisées en relativement petites quantités mais jouent un rôle important.

- Principaux pays producteurs ? Chine (60%), États-Unis (13%).

- Principaux pays raffineurs ? Chine (87%).

- Principales utilisations ? Les terres rares sont surtout utilisées dans les aimants (dysprosium, néodyme, praséodyme, terbium), les pots catalytiques et les pare-brise des voitures (cérium). On en retrouve également dans l'éclairage LED (yttrium, cérium, lanthane).

- Raisons de la criticité/enjeux de la rareté ? Absence de criticité géologique.

> Criticité surtout liée au quasi-

La liste des 6 métaux nécessaires pour la transition

monopole chinois pour leur extraction et leur raffinage.

> Dans les gisements elles sont souvent associées à des éléments radioactifs comme le thorium ou l'uranium. L'extraction d'une tonne de terres rares peut ainsi provoquer l'extraction de 1 à 1,4 tonnes de substances radioactives qu'il faut gérer.

> Leurs propriétés sont proches et la séparation les unes des autres peut être difficile.



4. Le cuivre

• C'est quoi ? Le cuivre est un métal bien connu que l'on retrouve par exemple dans les pièces de monnaie, les canalisations et les câbles électriques.

• Principaux pays producteurs ? Chili (28%), Pérou (12%), Chine (8%).

• Principaux pays raffineurs ? Chine (40%), Chili (10%).

• Principales utilisations ? Câbles électriques.

• Recyclage ? Le cuivre se recycle très bien, 30 % de la consommation mondiale est du cuivre recyclé.

• Raisons de la criticité/enjeux de la rareté ? Criticité géologique très élevée.

> Son utilisation va fortement augmenter avec l'électrification des usages.

> Il existe une alternative au cuivre : l'aluminium, autrement plus abondant.

Utilisation de cuivre par des véhicules avec différentes motorisations et pour différentes tailles. Un véhicule thermique consomme 20 à 30 kg de cuivre tandis qu'un électrique en consomme 80 à 170 kg. La limitation de la taille des véhicules est un facteur important de durabilité. À cela s'ajoute la consommation pour les bornes de recharge rapides : une centaine de kilos de cuivre par borne. Source du

graphique : IFPEN.



5. L'aluminium

• C'est quoi ? L'aluminium est le deuxième métal le plus utilisé dans le monde (après le fer).

• Principaux pays producteurs ? Chine (58%), Inde (6%), Russie (5%).

• Principales utilisations ? L'aluminium est léger et résistant, ce qui en fait un composant de choix dans l'aviation (un Airbus A380 en contient 120 tonnes), les voitures, la construction, les emballages...

Avec la transition énergétique, les usages de l'aluminium vont fortement augmenter (utilisation dans les véhicules électriques pour les alléger, dans les éoliennes, les panneaux photovoltaïques et les réseaux électriques).

• Recyclage ? Le recyclage de l'aluminium fonctionne bien et permet d'économiser 90 % à 97 % d'énergie.

• Raisons de la criticité/enjeux de la rareté ? Criticité géologique élevée sur les réserves de bauxite (dont est extrait l'aluminium).

> Dans un scénario 2°C, on pourrait utiliser jusqu'à deux tiers des ressources.



6. Le nickel

• C'est quoi ? On utilise les expressions « c'est nickel » ou nickel-chrome pour dire que tout est parfait. C'est dire l'image positive de ce métal inoxydable très familier qui entre dans la composition des pièces de 1 et 2 €.

• Principaux pays producteurs ? Indonésie (33%), Philippines (12%), Russie (11%).

• Principaux pays raffineurs ? Chine (35%), Indonésie (15%).

• Principales utilisations ? Surtout utilisé dans les aciers inoxydables (2/3), contrairement au lithium et au cobalt qui sont principalement utilisés dans les batteries. Il n'en reste pas moins un métal important pour les batteries des voitures électriques où l'on tend à augmenter les teneurs en nickel et à diminuer les teneurs en cobalt[3].

• Raisons de la criticité/enjeux de la rareté ? Criticité géologique moyenne.

> Les risques sont plutôt économiques (volatilité des prix importante) et stratégiques (dépendance à quelques pays).

[1] Les métaux dans la transition énergétique, IFP Energies nouvelles.

[2] Supply chain analysis and material demand forecast in strategic technologies and sectors in the EU – A foresight study, Joint Research Centre (JRC), 2023

[3] On est ainsi passé de batteries NMC333 ou NMC111 (1/3 de nickel, 1/3 de manganèse et 1/3 de cobalt) à des NMC 622 (60 % de nickel, 20 % de manganèse et 20 % de cobalt) et à des NMC811 (80 % de nickel, 10 % de manganèse et 10 % de cobalt).

Date de publication : 31 mai 2023

Auteurs : Jonas Moerman
jmoerman@ecoconso.be

<https://www.ecoconso.be/fr/content/la-liste-des-6-metaux-necessaires-pour-la-transition>

Merci pour votre soutien.

Votre cotisation * vous donne droit à votre carte de membre qui est valable jusqu'à l'année prochaine à la même date.

***15 € minimum à verser au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.**



Retour de la Rainette arboricole

Va-t-on bientôt l'observer à proximité de nos mares ?

Natagora a réintroduit en Famenne et en Gaume environ 3000 jeunes rainettes en 2022, de même en 2023 et prochainement en 2024.



Carte d'identité

- Nom : Hyla arborea
- Taille : 3 à 5 cm et 7 gr
- Couleur : vert pomme avec bande noire latérale
- Signes distinctifs : doigts avec ventouses ; un grand sac vocal clair sous la gorge chez le mâle
- Longévité : 5 ans
- Nourriture : mouches, moustiques, fourmis, araignées, punaises...

Pourquoi cette réintroduction ?

Elle a disparu de Wallonie en 1990 à cause de la destruction de son habitat et donc la première action est de reconstituer son milieu de vie.

Exigences

- une mare peu profonde, bien éclairée, avec des plantes aquatiques, une eau neutre ou alcaline
- autour de la mare : des hautes herbes, buissons, ronciers, haies, petits arbres
- des mares reliées entre elles par des couloirs de migration pour favoriser le mélange des populations

Reproduction

- maturité à 2 ans
- 700 à 1700 œufs pondus par paquets



de 50 à 100

- en été les nouvelles jeunes grenouilles sortent de l'eau et se dispersent sur leur territoire

Menaces

- t° de l'eau trop froide, sécheresse persistante
- présence de poissons dans les mares
- eutrophisation de leur eau par engrais ruisselants

Bon vent à toutes ces jeunes rainettes réintroduites qui seront à maturité sexuelle en 2024/2025 !

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site de Natagora / Pôle Raîne / GT Rainette

M.Nysten Cellule Batraciens.

Questions du promeneur... ?

Les sentiers invisibles

Puis-je toujours emprunter un sentier public qui n'est plus visible ?

- Oui, le fait qu'un sentier public soit visible ou pas ne change rien au droit de passage.
- S'il traverse un champ cultivé, le public a le droit de piétiner la culture (mais pas de la récolter, le fruit de la culture appartenant au propriétaire).
- S'il traverse une prairie clôturée, le public a le droit de déclouster la prairie pour continuer son chemin (et de reclouster), voir Article 88.8° du Code Rural. Nous conseillons bien-sûr de plutôt enjamber la clôture ou passer dessous si possible, afin de ne pas laisser le bétail s'échapper.



Panneau privé

Un panneau "privé" sans autre mention telle que "passage interdit" n'interdit pas de passage. Il signifie simplement que la propriété est privée.

Pour rappel, les sentiers sont généralement des servitudes sur une propriété privée.

Circuler avec son chien (en laisse) dans une prairie

Est-il permis de circuler avec son chien (en laisse) dans une prairie, sur un sentier public, lorsqu'il s'y trouve des animaux (vaches, chevaux, moutons...) ?

De manière générale, il est autorisé de circuler avec un chien à courte laisse (pour rester sur le sentier public,

généralement large de 1m20).

Cependant un règlement communal peut l'interdire sur base de considérations de prophylaxie contre les maladies du bétail, que les chiens peuvent véhiculer.

Source : <https://chemins.be>

Lasne Nature se mobilise pour préserver notre environnement.

Nous avons besoin de votre soutien.

Si vous ne l'êtes pas encore, devenez membre en versant votre cotisation (15 € minimum par an) au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.



« L'été ou la saison de l'éblouissement »



Les balades de l'été sont toujours la promesse d'un moment où nos 5 sens seront au rendez-vous.

Le ciel est bleu azur, tout est vert, luxuriant et coloré.

Le blé doré aux épis gourmands nous donne envie d'y passer la main.



Le gazouillis des oiseaux est enchanteur et omniprésent et nous donne cette envie de liberté.

Le vent chaud balaye nos cheveux et nous frôle la peau comme une douce caresse.

Partout, les fleurs aux senteurs douces et sucrées attirent notre curiosité.

Les fruits acidulés et mûrs à souhait apportent saveurs et couleurs à nos tables de partage.



La vie est comme ralentie, nos soirées sont plus longues, les étoiles filantes éclairent nos nuits, le goût de l'été à une saveur à nulle autre pareille.

Laissons nos esprits s'envoler comme de jolis papillons !

*« Par les soirs bleus d'été, j'irai dans les sentiers,
Picoté par les blés, fouler l'herbe menue ;
Rêveur, j'en sentirai la fraîcheur à mes pieds.
Je laisserai le vent baigner ma tête nue. »*

Extrait de « sensation » poésie d'Arthur Rimbaud.

À bientôt sur les chemins de Mère Nature.

Christine Testaert. (Texte et Photos)



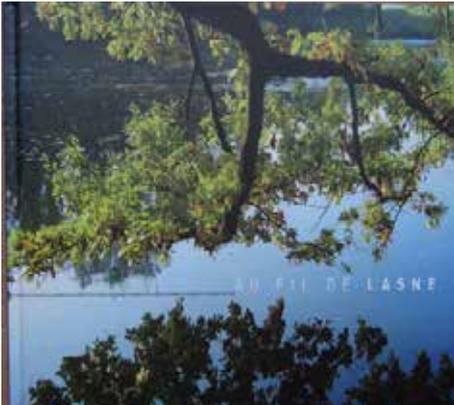


La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

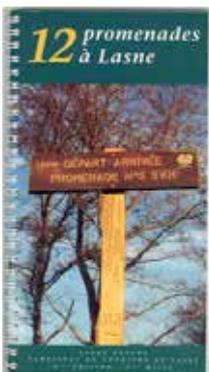
«AU FIL DE LASNE»



Prix : 24 € + frais d'expédition de 6,95 €.

Nos topoguides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis.



Topoguide n° 1
«12 Promenades à Lasne»

Topoguide n° 2
«15 Nouvelles promenades»

Topoguide n° 3
«10 Balades inédites à Lasne»

Prix de chaque topo-guide : 12 € + frais d'expédition de 4,17 €.

Pour l'envoi de 2 ou 3 topo-guides, les frais d'expédition sont de 6,95 €.



Nos cartes

Carte IGN au 1/10000
«210 km de promenades à Lasne» édition 2017

Prix : 10,00 € + frais d'expédition de 2,78 €.



Carte des chemins et sentiers de Lasne

Carte reprenant tous les noms des chemins et sentiers de Lasne, avec index.
Prix copie en noir et blanc : 12 € + frais d'expédition: 4.17 €.

Nos nichoirs

Les nichoirs sont en bois de sapin non peint.

Nichoir pour passereaux du genre Mésange : 12 € à enlever au siège de Lasne Nature.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.



Nos tours de cou

Tour de cou Buff «Lasne Nature»

Multifonction, ultra stretch, fabriqué en Europe, Oeko-Tex.
Prix : 15 € + frais d'expédition de 4.17 €.



Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

Sachets de semences

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 2,78 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Nos tabliers

Tablier de jardinage et BBQ

tablier en coton avec 2 grandes poches, modèle ajustable à chaque taille : 28 € à enlever au siège de Lasne Nature.



Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte

BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature à 1380 Lasne

Votre cotisation (15 € minimum par an) nous est indispensable afin de nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin.

Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.

Merci pour votre soutien.



AGENDA

Septembre 2023

Dim 10	Marché des producteurs et artisans locaux à Maransart Entre 10 h 30 et 16 h 30, au Centre Sportif et Culturel de Maransart. Lasne Nature sera présente.
Jeu 28	Réunion mensuelle de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h.
Ven 29 au Dim 1	La Fête des Plantes et du Jardin d'Aywiers renseignements sur http://www.aywiers.be Lasne Nature sera présente sur le site
Sam 30	Entretien de la Réserve du Ru Milhoux Entre 9 h 00 et 13 h, Informations au 02 633 28 78.

Octobre 2023

Dim 8	Visite de l'arboretum de Tervuren voir page 2 Inscription obligatoire chez joelle.delattre@live.be
Sam 14	Entretien de la Réserve du Ru Milhoux Entre 9 h 00 et 13 h
Sam 14	Visite de l'arboretum de Tervuren voir page 2 Inscription obligatoire chez joelle.delattre@live.be
Dim 15	Fête de la pomme place de Céroux. Lasne Nature sera présente.
Dim 15	Promenade guidée Départ à 10 h au stand de Lasne Nature sur la place de Céroux

Dim 22 **Promenade trimestrielle** Départ à 10 h de Sport Village Vieux Chemin de Wavre 117, 1380 Lasne. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Informations 02 633 37 76.

Jeu 26 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h.

Novembre 2023

Dim 12 **Promenade découverte nature** [Inscription obligatoire](mailto:marie@bronchart.be) - Départ à 10 h du carrefour du Messenger. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Informations et inscription : marie@bronchart.be

Sam 18 **Entretien de la Réserve du Bois d'Épine** Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, en face du 70 route de l'Etat. Informations au 02 633 28 78

Sam 25 **Distribution d'arbres** par la Commune de Lasne. Infos au Service Environnement 02 634 04 93.

Jeu 30 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h.

Décembre 2023 (provisoire)

Sam 16 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux** Entre 9 h 00 et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Vous pouvez nous contacter par téléphone ou courriel :

Président : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Secrétariat : secretariat@lasne-nature.be ou 02 633 27 64

Trésorier : Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22

Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou urbanisme@lasne-nature.be

Réserves naturelles (Ru Milhoux et Bois de l'Épine) : Thierry ROLIN : 02 633 28 78 ou milhoux@lasne-nature.be

Cellule Mobilité : Denise Morissens : 02 354 97 82 ou mobilite@lasne-nature.be

Cellule Sentiers : Philippe DEWAELE : 02 633 37 76 ou sentiers@lasne-nature.be

Cellule Eau, pollutions : eauepollutions@lasne-nature.be

Cellule Batraciens : Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Cellule Écoles-Nature : Monique LOZET : 0477 635 713 ou lozetmonique@gmail.com

Cellule Plantes et Semences : Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Siège social :

12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone de l'asbl : **02 633 27 64**
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Site internet : www.lasne-nature.be

 **Lasne Nature**

Compte en banque : POUR LES COTISATIONS, POUR NOTRE BOUTIQUE, POUR LA FACTURATION

BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

Recettes « zéro-déchets » : faire son vinaigre avec les restes de vin

Avez-vous déjà pensé à faire du vinaigre maison avec les fonds de bouteilles de (bon) vin rouge ?

Rien de plus simple et ça donne un vinaigre bien supérieur même aux vinaigres bio du commerce « faits » en 24 h. Si vous avez la patience d'attendre plusieurs mois pour le consommer, vous m'en direz des nouvelles !

Tout d'abord, il vous faut une « mère » de vinaigre.

Soit vous en obtenez une auprès d'une de vos connaissances et alors il suffit de la mettre dans votre vinaigrier, d'ajouter le vin et d'attendre au moins 3 semaines.

Soit vous devrez la fabriquer vous-même, ça ne se vend pas dans le commerce :

Vous prenez une bouteille de vin à faible taux d'alcool au trois-quarts vide et vous la laissez ouverte. Vous agitez de temps en temps pendant les 8 premiers jours. Après 2 semaines l'été

(ou 2 mois l'hiver), les bactéries vont former un film à la surface. La mère est née. A partir de là, vous ajouterez doucement un peu de vin et vous laisserez 3 semaines. Si au bout des 3 semaines la mère ne progresse pas, vous ajoutez quelques centilitres de vinaigre de vin bio.

Vous aurez alors un vinaigre de qualité, et si vous le laissez reposer très longtemps, un « nectar » !

NB : ne pas utiliser de vin bouchonné !



La nature de septembre à novembre

Toutes les photos illustrant cette rubrique ont été prises dans nos Réserves naturelles du Ru Milhoux ou du Bois de l'Epine en septembre, octobre et novembre.

Angélique des bois (*Angelica vestris*)



Cette grande plante, pouvant atteindre une hauteur d'1m50, porte bien son nom car on l'utilisait jadis contre les poisons, la fièvre, la peste ou les troubles digestifs.

De même, toutes les parties de la plante (tige, pétioles, feuilles, fleurs, fruits, racine) sont comestibles et connaissent des usages culinaires. Elle a en outre des vertus aromatiques et ses fruits permettent l'obtention d'huiles essentielles.

L'angélique des bois est caractérisée par une grande ombelle composée, de 10 à 20 cm de diamètre, légèrement bombée et portée au sommet de la tige par de nombreux rayons. Ses feuilles sont bi- ou tri-pennées.

On la trouve dans les bois inondés et les forêts ou prairies humides. On la rencontre donc dans nos 2 Réserves.

Verge d'or (*Solidago virgaurea*)

La verge d'or est une plante vivace de 80 cm de haut. Ses fleurs en capitules jaune vif se présentent en grappes ramifiées. On la trouve dans toute l'Europe dans des bois herbeux ou des prairies maigres de juillet à octobre.

On peut la voir dans notre Réserve du Ru Milhoux, dans une zone plus sèche de la roselière.

Ses fleurs attirent de nombreux insectes.

Préparées en infusion, elles sont utilisées comme diurétique et contre les maladies des reins et de la vessie.



Conocéphale bigarré (*Conocephalu fuscus*)

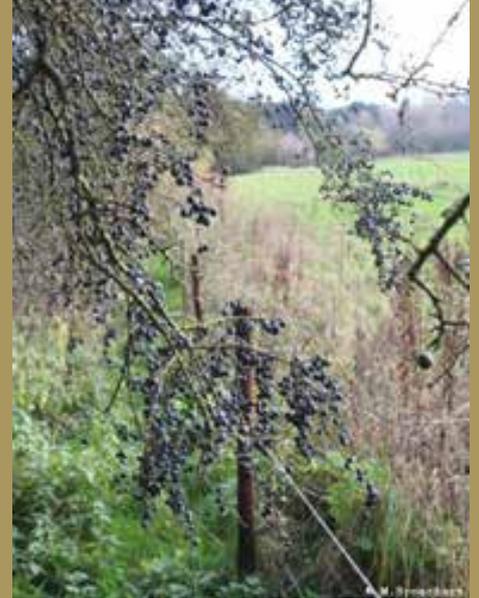
Cette sauterelle verte aux ailes rousses est un insecte orthoptère dont les femelles, comme celle de la photo ci-dessus, ont un ovicapte (organe de ponte) rectiligne qui est presque aussi long que le corps.

Elle fréquente les prairies humides, marécageuses, les roselières ou la végétation des berges.

Le conocéphale bigarré est visible de fin juillet jusqu'en octobre.

Il se nourrit de graminées et d'autres végétaux. Il consomme aussi de petits insectes.

La femelle dépose ses œufs isolément dans la gaine foliaire des carex. Les œufs sont allongés et blanchâtres.



alcoolisées.

Le prunellier est commun et spontané dans toute l'Europe, dans les lisières des forêts et les haies ensoleillées.

Il est abondant dans nos 2 réserves naturelles.

Metellina segmentata



Ces araignées présentent des teintes variant du blanc jaunâtre clair au brun foncé.

Les pattes sont blanc jaunâtre annelées de sombre. Il y a une large bande longitudinale sombre sur le dessous de l'abdomen.

On peut les trouver dans les forêts, clairières, bords de chemins forestiers, parcs ou haies.

Elle est abondante dans les jardins au printemps et à l'automne et est présente dans nos deux Réserves Naturelles.

En automne on peut remarquer un mâle sur le bord de la toile à l'abri de la femelle. Dès qu'un insecte se prend dans la toile il l'emballer et l'apporte à la femelle. Pendant qu'elle mange la proie, le mâle s'accouple en moins de trois minutes puis quitte rapidement la toile à la recherche d'une autre femelle.